

DROIT ALGORITHMIQUE ET BIG DATA

Les volumes massifs de données contraignent les organisations à repenser leur fonctionnement global et leurs stratégies. Qu'il s'agisse d'anticiper les tendances futures, les risques à naître ou, plus classiquement, de maîtriser l'information de son secteur à grande échelle, le Big Data suggère une pleine maîtrise des enjeux juridiques qu'il soulève.

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Campus : Centre Broca (FCPS & IREST)

Présentation

Les volumes massifs de données contraignent les organisations à repenser leur fonctionnement global et leurs stratégies. Qu'il s'agisse d'anticiper les tendances futures, les risques à naître ou, plus classiquement, de maîtriser l'information de son secteur à grande échelle, le Big Data suggère une pleine maîtrise des enjeux juridiques qu'il soulève.

Objectifs

La formation a pour but de donner les clés de compréhension du cadre juridique et des enjeux liés aux volumes massifs de données. Il s'agit donc de découvrir et d'approfondir la notion à travers le prisme du droit.

Savoir faire et compétences

- * Maîtrise de la notion de droit algorithmique et de la notion de Big Data.
- * Connaissance du cadre juridique de l'exploitation des données.
- * Connaissance des règles de compliance en matière de Big Data.
- * Maîtrise des enjeux éthiques en matière d'exploitation des données.
- * Maîtrise des mutations juridiques ouvertes par l'exploitation de volumes massifs de données.
- * Découverte de cas d'usages

- l'IA l'intelligence assistée du juge.

- Risk management des organisations : l'alliance des analyses juridiques et statistiques.

- Big Data et IA appliquée à la santé, risque ou opportunité ? Enjeux juridiques, éthiques et économiques soulevés par la révolution du pilotage par les données de santé.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Equipe pédagogique :

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur du département de recherche "Sorbonne Droit public et privé de l'économie", avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'iDFRights.

Christophe Delaisement, avocat au barreau de Paris, spécialiste des questions de l'innovation publique et de la smart City (cabinet Parme Avocats).

Laszlo Van Daal, doctorant en droit public économique et droit des données à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, responsable droit public de l'innovation chez Seraphin.legal.

Anaïs Person, doctorante rattachée à l'Institut Droit et Santé de l'Université de Paris sur le sujet de l'évolution de l'assurance santé à l'ère du pilotage par l'intelligence artificielle et le numérique, spécialiste en protection des données à caractère personnel, conformité et éthique de l'innovation. Secrétaire Générale de l'Association Privacy Tech et fondatrice de Women in Legal Tech, développeuse full

stack, auteure et enseignante.

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69 ou 01 53 55 27 05

[✉ formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr](mailto:formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'accès

Niveau :

Perfectionnement

Modalités d'inscription

Session :

* 25-26 octobre 2021

[✉](#) [✉](#) [✉](#) [✉](#) Vous êtes intéressé.e par cette formation qualifiante ? Vous pouvez remplir le [✉](#) formulaire de pré-inscription en ligne.

Public cible

- * Agents des administrations nationales, centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales, et du service public hospitalier.
- * Personnels d'établissements publics ou de groupement d'intérêt public.
- * Avocats.
- * Centres de recherche.
- * Entreprises.
- * Juristes.
- * Organisations et syndicats professionnels.
- * Organisations internationales.
- * Personnels parlementaires.

Tarifs

Tarifs :

1 250 €